



***Annexe :  
Avenant 2. au Programme de Coopération  
bilatérale nigérienne-belge pour la période  
2022-2026***

## 1. Composition du portefeuille de coopération

Le tableau ci-dessous donne **un aperçu concis du nouveau portefeuille bilatéral Pays Niger 2022-2026** et reprend **le budget et la période d'exécution pour une nouvelle intervention 4 NER2004 - pilier 3** qui est rajoutée dans le présent document.

Le Portefeuille Pays Niger a été signé le 14 mars 22 pour une durée de 5 ans (jusqu'au 13/03/2027). Le budget total prévu pour le portefeuille est de 52,86 millions d'Euros (en tenant compte de l'avenant 1, cofinancement par le Royaume des Pays-Bas). Le présent document porte sur l'activation de la réserve du budget du Portefeuille, et spécifiquement le Pilier 3, et son intervention 4 **“Approche Intégrée Sécurité-Développement”**.

Le processus ayant conduit à ces adaptations s'est fait en concertation avec les parties prenantes impliquées, y compris les partenaires DDD (Défense, Diplomatie, Développement) aussi bien au niveau des autorités nigériennes que de la partie belge.

[illegible]

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |           |                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------|
| <b>Pilier 3</b><br>Intervention 4 Pôle Sécurité-Développement Torodi<br><b>OS : La population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base.</b><br><br>R1 . Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation, la rédaction et l'adoption de leurs Plan de développement communal (PDC) et Plan d'investissement annuel (PIA) dans une approche de dialogue participatif avec les populations (y compris les populations nomades) ;<br>R2. Les autorités locales (préfecture, communes) sont appuyées dans la mise en œuvre de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales ;<br>R3. Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impact rapide renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département ;<br>R4. Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans les activités de gouvernance locale, de dialogue social (dialogue entre garso, rugga et chefs coutumiers), de prévention et de gestion de conflits communautaires (appui aux commissions foncières, caravanes de la paix), de cohésion sociale et de consolidation de la paix (appui à l'état civil et la judiciarisation des contentieux fonciers) etc.<br>R5. La Police nationale dispose d'un environnement professionnel sécurisé permettant la réalisation de ses missions de sécurisation des populations (sur financement européen). | 2023-2027 | <b>3,752 MEUR</b>                                           |
| <b>Réserve budgétaire</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |           | <b>0 MEUR</b>                                               |
| <b>Expertise (int.)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |           | <b>7,4 MEUR</b><br><b>+ 0,748MEUR</b><br><b>=8,148 MEUR</b> |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |           | <b>52,86 MEUR</b>                                           |

L'activation budgétaire au niveau du pilier 3 est réalisée par la formulation de cette intervention 4 qui utilise la réserve du budget de 4,5 millions d'euros, dont 3,752 MEUR pour l'Intervention 4 et 748.000 Euros pour Expertise Internationale.

Ci-dessous **un tableau synthétique de programmation budgétaire annuelle indicative**

| En million euros              | Année 1   | Année 2    | Année 3    | Année 4    | Année 5   |
|-------------------------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|
| Planning budgétaire indicatif | 5.251.865 | 12.628.890 | 14.609.452 | 12.701.649 | 7.665.287 |

## 2. Stratégie Niger 2022-2026

### 2.1 Le cadrage général

La stratégie de coopération entre le Royaume de Belgique et la République du Niger, s'inscrit dans le cadre de **l'appui à la gouvernance du pays au profit de toutes les populations en général, et des populations vulnérables en particulier**. Elle s'aligne sur les principes promus par la coopération belge dans les situations fragiles, son positionnement stratégique au

Sahel, les orientations de la **Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035** et enfin la **Stratégie Enabel 2030**.

Le nouveau portefeuille bilatéral s'inscrit d'une part dans **la continuité** et de l'autre, il **introduit des domaines et des secteurs novateurs**. Pour avoir plus d'impact dans ses domaines prioritaires et pour valoriser son expertise, Enabel exécute, sur demande d'autres bailleurs, des projets qui sont complémentaires au portefeuille bilatéral.

Le portefeuille ambitionne de soutenir des objectifs sectoriels essentiels au Niger que sont :

- (i) l'apprentissage scolaire ;
- (ii) l'état de santé ;
- (iii) l'état nutritionnel ;
- (iv) le système de protection sociale ;
- (v) l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes

qui tous sont **des leviers majeurs de lutte contre les inégalités sociales et économiques**. Enabel agit également sur les autres défis que sont **la paix et la sécurité, les changements climatiques et l'environnement ainsi que l'explosion démographique** dans le pays.

La coopération gouvernementale belge au Niger pour la période 2022-2026 se concentre **dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Dosso**, avec des zones spécifiques en leur sein - départements, districts sanitaires, bassins économiques, communes et communautés.

Sur **la région de Dosso, une programmation multi-sectorielle, multi-acteurs et multi-niveaux** est prévue avec des actions conjointes simultanées entre les différentes interventions.

## 2.2 Les orientations stratégiques

### 2.2.1 Contexte fragile

Conformément à l'engagement de la Belgique à travailler **sur les éléments de fragilité au Niger, une analyse des risques macro a été initiée avec l'outil FRAME<sup>1</sup>**. Le présent portefeuille Pays Niger contribue à **la construction d'un environnement moins fragile** par :

- i) l'application d'une approche intitulée « ne pas nuire » qui est sensible aux conflits et des mesures de mitigation. a prévu des activités pour améliorer leur situation économique.
- ii) les différentes interventions axées (entre autres) sur la réduction de l'insécurité alimentaire, l'augmentation de l'accès à l'entrepreneuriat, à l'emploi, à la santé et à l'éducation pour les groupes cibles ;
- iii) le renforcement de la gouvernance des secteurs.

En plus, Enabel s'engage à appliquer **l'approche triple nexus** dans des situations qui demandent un appui humanitaire, en collaboration avec des ONGs spécialisées dans la thématique.

### 2.2.2 Démographie

La dimension démographique reste de toute évidence un des plus importants défis pour le pays. En moyenne, une femme nigérienne a plus de sept enfants à la fin de sa vie féconde. Par

---

<sup>1</sup> Voir également le Document de la Stratégie: Ainsi, Les risques sécuritaires (4,17) et environnementaux (4,22) ont des niveaux très élevés et semblables. Les risques économiques (3,83) et politiques (3,7) ont des niveaux élevés et proches. Les risques sociétaux se retrouvent à un niveau moyen-élevé (3,38).

conséquent, la population nigérienne fait plus que doubler tous les 20 ans. Cette forte dynamique démographique résulte en **une population extrêmement jeune avec d'importantes conséquences pour le secteur de l'éducation, de la formation, de santé et de développement économique**. Le portefeuille proposé donne plusieurs réponses comme la promotion de la planification familiale, la sensibilisation sur le genre et la violence basée sur le genre, la scolarisation des filles, la création d'emploi décent et le renforcement d'estime en soi des jeunes.

### 2.2.3 Inégalités sociales et économiques

L'inégalité dans une société est un catalyseur important de la pauvreté. Elle affaiblit le contrat social. Le portefeuille soutient **l'accès à des services de qualité, basée sur des approches spécifiques qui promeuvent l'inclusion de tous les groupes vulnérables**. Aussi, les inégalités sociales prennent souvent leurs sources d'une vulnérabilité économique des groupes victimes de ces inégalités, qui si on ne prend garde vont se creuser davantage pour détériorer tout le tissu social et tomber dans un cercle vicieux qui dégénère sur des conflits, se traduisant souvent en une insécurité préoccupante. C'est pourquoi, le présent portefeuille apporte un appui au développement des chaînes de valeur qui promeuvent les maillons de la production, de la transformation, la commercialisation, et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes de manière à créer plus de richesse et d'emplois décent qui relèveront le statut social, économique voire politique des groupes vulnérables. Ainsi, les inégalités sociales et économiques sont inter-liées. Le portefeuille accorde une place de choix à la complémentarité et à la synergie d'actions entre les volets, les piliers et avec le portefeuille climat pour des solutions résilientes et durables.

### 2.2.4 Alignement et ancrage politique comme facteurs de durabilité

La stratégie s'aligne sur **les orientations nationales et sectorielles du pays en général et en particulier la Déclaration de la Politique Générale du nouveau Premier Ministre (DPG<sup>2</sup>)**.

Plusieurs mesures sont proposées pour garantir l'alignement :

- Des objectifs, résultats attendus, indicateurs et actions stratégiques définis, qui sont en cohérence avec l'esprit du contenu **des orientations sectorielles définies et des nouvelles réformes engagées** ;
- **Un double ancrage des interventions** pour renforcer les liens entre les différents niveaux : central-régional-départemental-communal-communautaire mais aussi les niveaux central, déconcentré et décentralisé ;
- **Une approche participative** pour se concentrer sur les besoins pertinents exprimés par les différents acteurs et ainsi garantir une appropriation et des solutions adaptées à chaque contexte ;
- Un soutien à travers les **différents** niveaux et acteurs, le partage de responsabilité et la redevabilité de l'Etat. **Les principes de gouvernance**, en particulier la redevabilité pour soutenir le droit des populations, seront soutenus en tenant compte de la décentralisation et de la déconcentration ;
- **La complémentarité et la synergie des acteurs clés identifiés ainsi que les alliances stratégiques** sous chaque pilier et intervention visent à appuyer l'élaboration de stratégies et de planifications à long terme et à diminuer la multiplicité d'approches pilotes éparses.

---

<sup>2</sup> Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre, 26 mai 2021 <https://www.presidence.ne/audiences-et-sommets-1/2021/5/27/adoption-par-un-vote-massif-de-la-declaration-de-politique-generale-du-gouvernement-presente-par-le-premier-ministre-chef-du-gouvernement-sem-ouhoumoudou-mahamadou>

### 2.2.5 Continuité, évolution et innovation

Les acquis du programme PiC4 2017-2021 sont capitalisés<sup>3</sup> et renforcés pour **une mise à échelle en y ajoutant des innovations** :

- Le développement de chaînes de valeur en y ajoutant **une composante d'accompagnement des jeunes pour leur insertion** dans ses chaînes de valeur ;
- Le pilotage d'un **modèle sanitaire évoluant vers une assurance maladie** qui pour le Niger est une innovation ;
- La mise à échelle de **l'approche globale en éducation**<sup>4</sup> ;
- La disponibilité et la qualité des soins en santé, ainsi que les facteurs de réussite et de maintien des filles à l'école vont être renforcées par **la promotion de la planification familiale et de la santé reproductive** ;
- En termes d'outils et d'approches, le portefeuille exploite les bénéfices de **la digitalisation** dans plusieurs secteurs.

### 2.2.6 Synergies et complémentarités entre acteurs

Comme demandé dans la lettre d'instruction un accent particulier est mis sur **la recherche des synergies et complémentarité entre acteurs**. Des collaborations comme p.ex. avec les ONGs Vétérinaires sans Frontières (VsF) et Oxfam, déjà existantes, seront intensifiées. Des nouvelles **opportunités de collaboration, de complémentarité et des synergies** sont envisagées premièrement entre les trois interventions reprises dans le portefeuille ainsi que le Portefeuille Thématique Climat Sahel (PTCS) et plusieurs opportunités ont été identifiées avec des ONGs comme Médecins du Monde, Plan International, Songes (ONG national), Pathfinder International, etc .... Ces opportunités seront étudiées durant la mise en oeuvre du portefeuille.

### 2.2.7 L'application de l'approche globale dans la zone de Torodi

Suite à la demande politique belge **d'une recherche d'opportunité de mise en œuvre de l'approche globale (Défense, Diplomatie, Développement) et le nexus sécurité développement**, Enabel et des représentants des ministères concernés sont en train d'explorer des opportunités de développement de cette approche.

Le contexte est en effet favorable : coopération bilatérale forte (50 ans en 2021), coopération militaire nigéro-belge en cours depuis plusieurs années et une attention diplomatique prioritaire de la Belgique sur la zone Sahel. L'objectif visé est de **travailler sur différentes dimensions de fragilité qui influencent également les inégalités** : capacité sécuritaire, cohésion sociale, accès à des services de base.

La volonté de développer des programmes « Paix-sécurité et développement » est également portée par d'autres bailleurs et des opportunités de synergie au niveau européen sont envisageables (cf. stratégie intégrée de l'Union européenne au Sahel).

Une note conceptuelle, plusieurs missions conjointes DDD (Défense Diplomatie Développement), une étude *Political Economy Analysis* ont été réalisés à cet effet et ont nourri **l'exploration de l'approche globale au Niger**.

### 2.2.8 Alliances et partenariats stratégiques

---

<sup>3</sup> Les évaluations à mi-parcours des programmes PASS, IRC et PRADEL qui datent de mai 2020 ont été prises en compte. Les évaluations finales de ces programmes sont prévues pour fin 2021-début 2022.

<sup>4</sup> Whole School Approach UNESCO, <http://www.ibe.unesco.org/en/glossary-curriculum-terminology/w/whole-school-approach>

La stratégie vise à **s'intégrer davantage dans des initiatives internationales déjà existantes** (Alliance Sahel, la Grande muraille verte (GMV), ...).

La Coopération belge se positionne auprès :

- La Commission européenne (DG INTPA + autres DG), mais aussi EEAS et les banques européennes de développement ;
- Les Etats membres de l'UE mais aussi leurs agences agissant comme bailleur ;
- Les fonds globaux et fondations.

A ce stade, le financement européen identifié provient du NDICI-Global Europe instrument (2021-2027), du Programme pluriannuel qui en découle (MIP) et de ses **initiatives Team Europe** dont Enabel a déjà été un acteur déterminant. Dans le cadre de la nouvelle programmation européenne, des opportunités pour augmenter l'impact de la Coopération belge existent dans le domaine de la santé, l'élevage, le changement climatique, la digitalisation et le nexus humanitaire-sécurité-développement. Des **possibilités d'alliances** ont été étudiées plus en détails par pilier et par intervention et devront être confirmées dans les prochains mois/ ans.

Pour l'agenda Digital, Enabel suit avec attention **le D4D Hub** (consolidation du rôle de premier plan de la Belgique dans la coordination de la branche africaine du projet AU EU D4D) et la programmation qui pourrait comprendre l'éducation numérique.

### 2.2.9 Droits Humains

Chaque intervention retenue dans le portefeuille vise, d'un côté, à **autonomiser et à donner la parole aux titulaires de droits** pour réclamer leurs droits inaliénables, interdépendants, indivisibles et universels et en jouir, et de l'autre côté à **renforcer la capacité des porteurs de devoirs** à respecter, à protéger et à réaliser ces droits.

Via cette **approche des droits humains et de l'égalité de genre**, on vise spécifiquement le droit au respect de la personne humaine, la réalisation du droit à la santé, le droit à l'éducation adaptée et épanouissante, le droit à l'alimentation, le droit à la sécurité sociale, le droit à un emploi décent, et le droit à un traitement équitable.

## 2.3 Thèmes transversaux

### 2.3.1 L'approche inclusive basée sur l'égalité de genre

Le nouveau Portefeuille s'aligne sur **la stratégie Genre 2019-2023 de Enabel et les politiques nationales pertinentes du Niger**<sup>5</sup>. A part le mainstreaming, le programme développe plusieurs actions concrètes qui s'adressent à tou-s-tes y compris les plus vulnérables.

- i) L'intervention santé renforce **l'accès aux soins à tou-s-tes par l'instauration d'une Assurance Maladie** et l'élaboration des programmes de solidarité.
- ii) L'appui à **l'offre de la scolarisation de qualité** par son approche globale, vise (entre autres) à assurer davantage plus de protection et de stimulation aux filles et aux personnes vivant avec un handicap pour leur maintien et leur réussite dans le cursus scolaire.
- iii) Le programme d'accès à l'entrepreneuriat et au développement des chaînes de valeur ambitionne d'atténuer les disparités et les discriminations hommes/femmes, adultes/jeunes, et de **corriger les inégalités économiques**.

---

<sup>5</sup> Au Niger : Politique Nationale de Genre, Stratégie Nationale de Prévention et de Réponse aux Violences basées sur le Genre, Programme national pour la promotion de leadership féminin, Stratégie nationale de l'autonomisation économique de la femme

Le portefeuille ambitionne globalement **d'aborder les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et des filles**. Il contribue aux changements durables de comportement par une participation de tous les acteurs leviers, une gouvernance responsabilisante axée sur la redevabilité et des actions de communication et de sensibilisation pour des changements transformatifs.

### 2.3.2 Changement climatique et préservation de l'environnement

Durant la mise en œuvre de ce portefeuille Pays Niger et en lien avec le Portefeuille Régional Thématique Climat Sahel (PTCS), **une attention est portée sur l'économie verte, la prise en compte des actions d'atténuation des effets négatifs** que chaque activité pourrait avoir sur l'environnement, ainsi qu'à **l'utilisation équitable et durable des ressources locales et des sources d'énergies renouvelables**. Les programmes donnent non seulement une importance à la plantation des arbres autour des infrastructures mais aussi à éviter le gaspillage et à intégrer des mesures pour recycler les matières premières. Chaque formation sanitaire, CSI et HD, intègre le plus que possible des aspects environnementaux. Pour se faire, il est envisagé des actions de complémentarité avec le portefeuille climat non seulement dans les zones cibles communes avec un pilier et/ou une intervention, mais aussi en termes de renforcement des capacités techniques et d'approches dans les autres zones.

### 2.3.3 Nouvelles technologies (D4D)

La réduction de la fracture numérique est une priorité des autorités politiques nigériennes-Stratégie 2.0<sup>6</sup>. Le nouveau Portefeuille portera attention aux innovations et au **développement des compétences numériques des jeunes, des femmes et des institutions / organisations** ciblées au sein des piliers : e-Education formation, e-Santé (poursuite de l'intégration du digital dans le programme actuel santé), e-Agriculture/ entrepreneuriat autour de la mise en place d'une plateforme de e-commerce et de la formation, ainsi que des plateformes d'échanges et de formation par pairs.

### 2.3.4 Travail décent

Le Portefeuille Pays s'aligne avec les principaux piliers du Cadre Stratégique Commun des ACNGs belges concernant le travail décent que sont : **la création d'emplois productifs ; les droits au travail ; la protection sociale et le dialogue social**. Une attention est portée sur la définition de cibles et des indicateurs applicables sur la base des défis identifiés avec les différents acteurs, dont les acteurs non gouvernementaux du cadre stratégique commun « travail décent ».

---

<sup>6</sup> Politiques Nigériennes- Stratégie 2.0. <https://www.ansi.ne/presentation/>

### 3. Cadre de résultats

#### 3.1 Les objectifs d'impact

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PILIER I : La population au Niger bénéficie d'une protection sociale grâce à un accès inclusif à des services sociaux de base de qualité dans les domaines de l'enseignement et des soins de santé, y compris la promotion de la planification familiale et de la santé reproductive, et la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre (et les droits de l'homme y afférents)</b> |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>ODD 3 : Vie saine et promotion bien-être</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                            | <b>ODD 4 Education de qualité</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>+ ODD Transversaux : 5 : Egalité des sexes et autonomisation des femmes ; 10 : réduire les inégalités et 16 : sociétés justes, pacifiques et inclusives</b>                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>CIBLE 3.7</b> Accès aux services de soins de santé reproductive et d'éducation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>CIBLE 3.8</b> Couverture sanitaire universelle                                                                                                                                                                          | <b>CIBLE 4.1</b> Enseignement primaire et secondaire, sur un pied d'égalité et de qualité                                                                                                                                                                                               |
| <b>Indicateurs</b><br>Proportion de femmes en âge de procréer (âgées de 15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits avec des méthodes modernes<br>Taux de natalité chez les adolescentes (âgées de 10 à 14 ans ; âgées de 15-19 ans) pour 1.000 femmes de ce groupe d'âge                                                                                     | <b>Indicateurs</b><br>Nombre de consultations médicales par habitant et par an<br>Couverture des services de santé essentiels<br>Pourcentage de la population qui adhère à une assurance maladie pour le secteur informel. | <b>Indicateurs</b><br>Pourcentage d'enfants et de jeunes : (a) en 2e ou 3e année d'études ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) enfin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, désagréé par sexe |
| <b>OS 1</b> : Les districts sanitaires ciblés servent de districts modèles d'offre de soins pour le pays.<br><b>OS2</b> : Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale dispose d'un modèle assurantiel pour le secteur informel.                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                            | <b>OS3</b> : L'accès inclusif, la rétention et la qualité des apprentissages, des jeunes filles et garçons sont renforcées dans le système de l'Education Nationale.                                                                                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PILIER II : La population au Niger parvient à la sécurité alimentaire, à une résilience renforcée et à une augmentation de ses revenus grâce au développement durable des chaînes de valeur dans l'agriculture et l'élevage, à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois pour les jeunes.</b> |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |
| <b>ODD 2 Eliminer la faim, sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable</b>                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                         | <b>ODD 8 Croissance économique, plein emploi productif et travail décent</b>                                                                                              |
| <b>+ ODD Transversaux : 5 : Egalité des sexes et autonomisation des femmes (cibles 5.5) ; 10 : réduire les inégalités (cibles 10.1 ,10.2) et 16 : sociétés justes, pacifiques et inclusives (cible 16.6)</b>                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |
| <b>CIBLE 2.3</b> Productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires                                                                                                                                                                                                           | <b>CIBLE 2.4</b> Systèmes de production alimentaire                                                                                                                                                                     | <b>CIBLE 8.6</b> Réduction de la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation                                                                          |
| <b>Indicateurs</b><br>Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière<br>Revenu moyen des petits producteurs agricoles, selon le sexe et la tranche d'âge                                                                   | <b>Indicateurs</b><br>Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable                                                                                                                 | <b>Indicateurs</b><br>Proportion de jeunes (âgés de 18 à 35 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation (8.6.1)<br>Nombre d'emplois (FTE) créés et maintenus (8.5.2.) |
| <b>OS 4 : Des chaînes de valeur ciblées (produits laitiers, volaille/œufs bétail/viande) deviennent plus inclusives, durables et compétitives et créent des emplois décents et durables pour les jeunes et les femmes dans les régions de Dosso et Tahoua.</b>                                      |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |
| <b>PILIER III : La population au Niger bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base</b>                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |
| <b>ODD 16 Paix, Justice et Institutions efficaces</b>                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |
| <b>CIBLE Autorités locales</b>                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>CIBLE Acteurs locaux</b>                                                                                                                                                                                             | <b>CIBLE Conseil Départemental de Sécurité, FDS</b>                                                                                                                       |
| <b>Indicateurs</b><br>Perception positive de l'Etat par les populations locales<br># projets d'investissements inscrits dans les PDC et mis en œuvre<br># projets d'infrastructures à impact rapides et prioritaires pour les populations sont exécutés dans les 18 premiers mois de l'intervention | <b>Indicateurs</b><br># nombre de personnes sensibilisées avec les caravanes<br># nombre de réunions de dialogue entre chefs de cantons, autorités religieuses et les citoyens organisés avec l'appui de l'intervention | <b>Indicateurs</b><br># d'incident sécurité sur le département<br>Perception positives des FDS par les populations du département                                         |
| <b>OS : La population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base</b>                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                           |

## 3.2 Intervention Santé

| Changements visés                                                                                                 | Description de l'indicateur                                                                                                                                                                                                           | Valeur de base                                                                 | Valeur cible   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>OS 1 :</b>                                                                                                     | Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en PF sont satisfaits avec des méthodes modernes                                                                                                                 | 31% (valeur pour le pays, attendre les données 2021 pour la valeur définitive) | 36%            |
|                                                                                                                   | Nombre de membres des ECD / DRSP du pays, formés grâce aux stages dans les districts modèles                                                                                                                                          | 0                                                                              | 40             |
|                                                                                                                   | Nombre de personnel de soins en dehors des districts ciblés qui sont formés par rapport au paquet de soins suivant : prise en charge des maladies non-transmissibles, santé mentale, réanimation du nouveau-né, maladies spécialisées | 0                                                                              | 150            |
| R1. L'accessibilité géographique et l'offre globale de soins de qualité sont renforcées dans les districts ciblés | Taux d'utilisation des soins curatifs                                                                                                                                                                                                 | Gaya: 43%                                                                      | Augm 10%       |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Gothèye: 57,42%                                                                | Augm 10%       |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Diound. 40%                                                                    | <b>Augm 5%</b> |
|                                                                                                                   | Nombre de consultations spécialisées 3 districts confondus                                                                                                                                                                            |                                                                                |                |
|                                                                                                                   | ORL                                                                                                                                                                                                                                   | 834                                                                            | 1200           |
|                                                                                                                   | Ophtalmologie                                                                                                                                                                                                                         | 921                                                                            | 1300           |
|                                                                                                                   | Santé mentale                                                                                                                                                                                                                         | 344                                                                            | 500            |
|                                                                                                                   | Diabètes                                                                                                                                                                                                                              | 0                                                                              | 150            |
|                                                                                                                   | Indice moyen de qualité du FBR des structures contractantes                                                                                                                                                                           | Gaya : 75,45%                                                                  | Augm. 10%      |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Goth. : 65,07 %                                                                | Augm. 15%      |
| R2 : La disponibilité de personnel compétent et motivé au niveau des districts ciblés est améliorée               | Rapport entre le nombre de formations sanitaires (CSI et HD) et la disponibilité (%) de personnel selon les normes du MSP                                                                                                             | Gaya: 44,4%                                                                    | 60%            |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Gothèye: 84,5                                                                  | 90%            |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Dioundiou. 40%                                                                 | <b>60%</b>     |
|                                                                                                                   | Visites de supervisions réelles sur le nombre de visites prévues                                                                                                                                                                      | Gaya : 4/4                                                                     | 4/4 (100%)     |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Goth. : 3/4                                                                    | 4/4 (100%)     |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Dioundiou                                                                      |                |
|                                                                                                                   | Nombre de visites en avancée réalisées sur le nombre de visites prévues (tous CSI par district confondus)                                                                                                                             | Gaya : 12/12                                                                   | 12/12 (100%)   |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Goth. : 9/12                                                                   | 12/12 (100%)   |
|                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                       | Dioundiou : 0/12                                                               | 12/12 (100%)   |

| Changements visés                                                                                                                                                                        | Description de l'indicateur                                                                                                                                                     | Valeur de base   | Valeur cible                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| R3. Les droits à la santé reproductive de la population sont promus de façon systémique                                                                                                  | Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié à Gaya, Goth., Diound.                                                                                                    | Gaya: 55,02 %    | 60%                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Gothèye: 43 %    | 55%                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou. 40%   | 50%                               |
|                                                                                                                                                                                          | Taux d'utilisation de la PF par district                                                                                                                                        | Gaya : 34,5 %    | 40%                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Goth. : 33,4 %   | 40%                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou : 25%  | 30%                               |
|                                                                                                                                                                                          | Evolution du nombre de consultations d'adolescent(e)s aux CSI                                                                                                                   | Gaya : 17313     | 20.000                            |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Goth. : 2264     | 3000                              |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou :      | 1000                              |
|                                                                                                                                                                                          | % des formations sanitaires (HD/CSI) qui disposent d'une maternité complètement équipée                                                                                         | Gaya : 51%       | 80%                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Goth. : 32%      | 50%                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou :      | 50%                               |
|                                                                                                                                                                                          | Nombre de CSI formés comme centres amis des jeunes                                                                                                                              | Gaya : 0         | 100%                              |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Goth. : 0        | 100%                              |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou : 0    | 100%                              |
| R4 La fonctionnalité et l'efficacité du système d'investissement et de maintenance des infrastructures et des équipements biomédicaux, informatiques et matériel roulant sont améliorées | Evolution du nombre d'actes de maintenance annuelles préventives par les OPM dans les districts :                                                                               | Gaya : 422       | 600                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Gothèye : 395    | 500                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou. : 100 | 300                               |
|                                                                                                                                                                                          | Evolution du nombre d'actes de maintenance annuelles curatives par les OPM dans les districts :                                                                                 | Gaya : 83        | 100                               |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Goth. : 65       | 90                                |
|                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                 | Dioundiou : 50   | 80                                |
|                                                                                                                                                                                          | Nombre d'OPM / ingénieurs formés en maintenance dans le centre de Dosso                                                                                                         | 8 - 3            | 40 - 10                           |
| R5 Le développement de la digitalisation en santé, a permis un gain d'efficience dans l'offre de soins et l'assurance maladie                                                            | Logiciel GMAO opérationnel dans tous les districts ciblés et accepté pour le territoire entier                                                                                  | 0                | 3                                 |
|                                                                                                                                                                                          | OpenIMIS, comptabilité HD/ district, dossier électronique du patient, fonctionnels dans les sites ciblées                                                                       |                  | Evaluation qualitative fin projet |
|                                                                                                                                                                                          | Nombre de protocoles (prise en charge de la femme violée, centre ami de jeunes, protocole de la prise en charge des filles avec grossesse non-désirée) adoptées par le MSP/P/AS | 0                | 3                                 |

| Changements visés                                                                                                                                                          | Description de l'indicateur                                                                                                                                                      | Valeur de base                 | Valeur cible                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <b>OS2 : Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale dispose d'un modèle assurantiel pour le secteur informel</b>                                                 | Utilisation adhérents divisé par utilisation générale dans le pays =<br>Utilisation des soins curatifs / habitant / an pour le pays diversifiée entre adhérents et non-adhérents | 100%                           | 120%                         |
|                                                                                                                                                                            | Le nombre de PTF en dehors de la coopération belge qui adhèrent de façon pratique à la notion de l'AMU                                                                           | 0                              | 5                            |
|                                                                                                                                                                            | Un modèle intégré de financement des soins est adopté par le MSP/P/AS                                                                                                            | 0                              | 1                            |
| R6- L'Assurance Maladie Départementale (AMD), est mise en œuvre dans les départements pilotes                                                                              | Pourcentage de la population qui adhère à une assurance maladie pour le secteur informel                                                                                         | 0%                             | 30%                          |
|                                                                                                                                                                            | Le taux de protection des ménages (% de la dépense de soins facturé payé à l'AMD)                                                                                                | 0%                             | 90%                          |
| R7- Un modèle intégré de financement de la santé articulé autour des AMD est adopté par le MSP/P/AS.                                                                       | Taux de subventionnement de l'AMD par l'INAM                                                                                                                                     | 0 %                            | 50%                          |
|                                                                                                                                                                            | % des bénéficiaires de la gratuité pris en charge complètement                                                                                                                   | 35%                            | 90%                          |
|                                                                                                                                                                            | Niveau de consensus entre PTF sur un système uniforme de financement des soins                                                                                                   | Eval. qualitative début projet | Eval. Qualitative fin projet |
| <b>L'OS 3 : Le ministère est plus performant dans son rôle d'institution apprenante et de régulateur du secteur de la santé, de la population et des affaires sociales</b> | Le Ministère organise des réunions de coordination avec les PTF au rythme planifié                                                                                               | 25%                            | 100%                         |
| R8 : La gouvernance et le leadership du MSP/P/AS est renforcée avec l'appui au SG et ses Directions                                                                        | Nombre d'événements nationaux organisés                                                                                                                                          | 0                              | 16                           |
|                                                                                                                                                                            | Politique de la sécurité sociale en santé (AM, gratuité, droits des patients) intégrée adoptée                                                                                   | 0                              | 1                            |

Les valeurs de base pour le district de Dioundiou seront collectées par le projet PASS avant le démarrage du projet

### 3.3 Intervention Education

| Objectif OS 1                                                                                                                                                                       | Indicateurs                                                                                                                                                              | Valeurs de base                                  | Valeurs cibles    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Scolarisation plus équitable par une approche globale pilotée dans des collèges de la région de Dosso</b>                                                                        | <b>Au niveau des collèges, pilotes (5 à 10) :</b>                                                                                                                        | <b>Collèges à ciblés en début d'intervention</b> |                   |
|                                                                                                                                                                                     | Nbre d'élèves collège f/g                                                                                                                                                | A Définir au démarrage avec chaque collège       |                   |
|                                                                                                                                                                                     | Taux de transition CM2-6ème f/g                                                                                                                                          |                                                  | +15%              |
|                                                                                                                                                                                     | Taux d'achèvement collège f/g                                                                                                                                            |                                                  | +35%              |
|                                                                                                                                                                                     | Taux de réussite BEPC f/g                                                                                                                                                |                                                  | +30%              |
| <b>Résultats</b>                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                          |                                                  |                   |
| R1. Une recherche action distille les leçons apprises de l'approche scolaire globale au niveau de collèges pilotes de la région de Dosso et les résultats en sont utilisés au Niger | 5 à 10 collèges sont ciblés et les différents acteurs participent à la recherche action                                                                                  | 0                                                | 8                 |
|                                                                                                                                                                                     | Supports produits pour communication sur l'expérimentation                                                                                                               | 0                                                | 10                |
|                                                                                                                                                                                     | Inputs livrés utilisant l'approche au MEN/MPM-GE                                                                                                                         | 0                                                | 10                |
|                                                                                                                                                                                     | Leçons apprises utilisés dans dialogue sectoriel                                                                                                                         | 0                                                | 5                 |
| R2. L'environnement, l'infrastructure et l'équipement scolaire des collèges pilotes est sûr, protecteur et stimulant pour les élèves, spécifiquement pour les filles                | <b>Evolution au niveau CEG pilotes :</b>                                                                                                                                 |                                                  |                   |
|                                                                                                                                                                                     | Nbre classes semi-dur<br>Nbre classes dur<br>Nbre laboratoire<br>Nbre bibliothèque<br>Nbre latrines g/f<br>Nbre accès à l'eau<br>Nbre clôtures<br>Nbre terrains de sport | A Définir                                        | Augmentation 200% |
|                                                                                                                                                                                     | Nbre comités maintenance actifs                                                                                                                                          | 0                                                | 3                 |
|                                                                                                                                                                                     | Nbre classes équipées de table-bancs                                                                                                                                     | A Définir                                        | +50%              |
|                                                                                                                                                                                     | Nbre classes TIC équipées en fonction                                                                                                                                    | A Définir                                        | 4                 |
|                                                                                                                                                                                     | Nbre de transports ou hébergement organisés pour filles                                                                                                                  | A Définir                                        | +50%              |
|                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                          |                                                  |                   |
|                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                          |                                                  |                   |

|                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                        |                                            |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------|
| R3. Les élèves, les parents et les communautés sont acteurs pour l'amélioration de l'équité et la qualité scolaire dans les collèges pilotes                                                                                       | Nbre g/f ayant participé aux activités extracurriculaires Bourses/ primes filles                       | 0                                          | 1500  |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Prix d'excellence                                                                                      | 0                                          | +50%  |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Nbre de fora actifs impliquants COGES, AME, APE, USN, Conseil communaux, ...                           | 0                                          | +50%  |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Nbre d'acteurs concernés par actions ciblant VBGND                                                     | A Définir                                  | +25%  |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Activités D4D mises en place par élèves                                                                | A Définir                                  | +200% |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Taux moyen de satisfaction exprimée sur une échelle de 1 à 4, pour les activités/formations organisées | 0                                          | 3.5   |
| R4. Les directions et les enseignants des écoles pilotes sont formés en pédagogies inclusives, centrées sur l'apprenant, utilisant D4D et en respect de la promotion de la planification familiale et de la santé reproductive/VBG | Nbre directions f/h formées                                                                            | A Définir au démarrage avec chaque collège | 9     |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Nbre enseignants f/h formés/coachés                                                                    |                                            | 250   |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Nbre équipes accompagnées inclusion                                                                    |                                            | 10    |
|                                                                                                                                                                                                                                    | Nbre enseignants h/f ayant participé à formations en ligne                                             |                                            | 150   |

| Objectif OS 2                                                                                                                                                                  | Indicateurs                                                                                                                                                                                                                                      | Valeurs de base <sup>7</sup>                                                                                                                                                                                                                              | Valeurs cibles                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Le Ministère de l'Education Nationale joue mieux son rôle pour développer une offre éducative de qualité équitable et adaptée aux besoins des différents groupes ciblés</b> | Couverture nationale scolaire enseignement fondamental (Taux Brut Scolarisation TBS8)<br>Qualité enseignement (Taux de réussite par sexe à l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle BEPC9)<br>Indice de parités filles/garçons <sup>10</sup> | TBS Primaire : Total 72,2% (Garçons 80,1%, Filles 69,8%)<br>Indice de parité f/g 0,87<br>TBS Collège (ens.gén) : Total 30,7% (Garçons 36,3%, Filles 27,8%)<br>Indice de parité f/g 0,77<br>Taux de réussite BEPC : Garçons 31,9%, Filles 27,5%, Total 30% | à définir ensemble avec le MEN |

<sup>7</sup> RESEN 2019

<sup>8</sup> TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau.

<sup>9</sup> Taux de réussite au BEPC : Rapport entre le nombre d'élèves déclarés admis à l'examen du BEPC et l'effectif des élèves effectivement présentés (ayant effectivement subi les épreuves du BEPC)

<sup>10</sup> Indice de parités g/f : Rapport entre la valeur du taux correspondante au sexe féminin et celle correspondante au sexe masculin pour un indicateur donné

| Résultats                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| R5. Renforcement des capacités au niveau régional et local des acteurs porteurs de mandats gouvernementaux | Couverture région Dosso enseignement fondamental<br>TBS Primaire f/g<br>TBS Collège f/g                                                                                                                                      | TBS Primaire : Garçons xx% - Filles xx%                                                                                               | à définir ensemble avec le MEN et le DRES |
|                                                                                                            | Taux d'achèvement collège f/g                                                                                                                                                                                                | TBS Collège<br>Garçons 33,6%, Filles 27,3%                                                                                            |                                           |
|                                                                                                            | Taux d'achèvement collège f/g                                                                                                                                                                                                | Taux d'achèvement Garçons 23,1%, Filles 16,6%                                                                                         |                                           |
|                                                                                                            | Taux de réussite BEPC f/g                                                                                                                                                                                                    | Taux de transition CM2-6 <sup>ème</sup> par sexe : Garçons 40,5%, Filles 38,9%<br>Taux de réussite BEPC : Garçons 39,1%, Filles 34,2% |                                           |
|                                                                                                            | Plans de formation élaborés, approche IRC, par organisation ciblée (7)                                                                                                                                                       | 0                                                                                                                                     | 4                                         |
| R6. Renforcement des capacités au niveau national des acteurs porteurs de mandats gouvernementaux          | <b>MEN :</b><br>Plans de formation élaborés, approche IRC, par les directions ciblées<br>Nombre de personnes formées (f/h)<br>Taux moyen de satisfaction exprimée sur une échelle de 1à4, pour les formations organisées     | 6                                                                                                                                     | 5<br>75 (minimum 50% femmes)<br>3         |
|                                                                                                            | <b>MPF/PE :</b><br>Plans de formation élaborés, approche IRC, par les départements ciblés<br>Nombre de personnes formées (f/h)<br>Taux moyen de satisfaction exprimée sur une échelle de 1à4, pour les formations organisées | 2<br>0                                                                                                                                | 2<br>30 (minimum 50% femmes)<br>3         |
|                                                                                                            | Nombre d'études et expertises fournies<br>Taux de satisfaction sur la qualité études et expertises fournies (score de 1 à 4)                                                                                                 | -                                                                                                                                     | 8<br>3                                    |
|                                                                                                            | <b>FCSE :</b><br>Le rapportage des activités du FCSE a été effectué tel que prévu<br>Les fonds prévus dans le cadrage annuel pour le FCSE ont été réalisés                                                                   |                                                                                                                                       |                                           |
|                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                       |                                           |

### 3.4 Intervention Agropastoralisme

| Changements visés                                                                                                                                              | Indicateurs                                                                                                           | Valeurs de base       | Valeurs cibles                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------|
| <b>OS 1 : Renforcer la création de la valeur et des emplois dans les chaînes de valeur ciblées par la professionnalisation et mise en relation des acteurs</b> | Valeur totale créée dans les unités appuyées (x1000€)                                                                 | 13.885 (PRADEL)       | 35.776                                             |
|                                                                                                                                                                | Volume (T) de production de viande dans les unités appuyées (cfr ODD 2.3.1)                                           | 616                   | 1.200                                              |
|                                                                                                                                                                | Volume (T) de production de lait dans les unités appuyées                                                             | 318                   | 6238                                               |
|                                                                                                                                                                | Volume (unité x1000) de production d'œufs dans les unités appuyés                                                     | 1.049                 | 9.360                                              |
|                                                                                                                                                                | Volume (T) de viande transformée dans les unités de transformation encadrées                                          | 1.285                 | 2500                                               |
|                                                                                                                                                                | Volume (T) de lait transformé dans les unités de transformation                                                       | 319                   | 2.929                                              |
|                                                                                                                                                                | Taux d'accroissement moyen de la marge nette des transformateurs accompagnés                                          | 11% (PRADEL)          | 25%                                                |
|                                                                                                                                                                | Taux d'accroissement moyen de la marge nette des petits commerçants accompagnés (par type/maillon et par sexe et âge) | 25% (PRADEL)          | 35%                                                |
|                                                                                                                                                                | Nombre d'emplois (FTE) créés et/ou consolidés par les promoteurs accompagnés (cfr ODD 8.5.2)                          | 3743 (PRADEL)         | 7000                                               |
| R1. La qualité et de la couverture des services de santé animale (publics et privés) sont renforcées                                                           | Taux d'utilisateurs satisfaits par les services des SVPP                                                              | 96% (PRADEL)          | 96%                                                |
|                                                                                                                                                                | Taux de fonctionnalité des AE des SVPP appuyés                                                                        | 79%                   | 90%                                                |
| R2. La qualité et de l'accessibilité des services d'appui/conseil sont renforcés                                                                               | Taux d'encadrement des promoteurs                                                                                     | 1/380 (PRADEL)        | 1/125 (norme APCA)                                 |
|                                                                                                                                                                | Augmentation (%) du nombre de producteurs (par sexe et âge) atteints à travers l'e-conseil                            |                       | Au moins avec 30%, dont au moins 50% de femmes     |
| R3. L'accès au financement est renforcé                                                                                                                        | Nombre de promoteurs appuyés par l'intervention, qui sont bénéficiaires du financement (par âge et par sexe )         | 2661 dont 1883 femmes | 5000, dont au moins 60% de femmes et 40% de jeunes |
| R4. L'accès au marché et à l'information est amélioré pour les promoteurs des CdV                                                                              | Evolution des volumes commercialisés                                                                                  |                       | Augmentation de 15%                                |

|                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                      |                                           |                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                          | Volume (lts) de lait local (provenant des petits producteurs) traité par jour par la laiterie de Gaya (en moyenne dans l'année)                                      | 0                                         | 1600 litres/jour                                                                   |
|                                                                                                                                          | Nombre de producteurs et entrepreneurs (collecteurs, .. ) associé au dispositif de la laiterie de gaya (par sexe et par âge)                                         | 0                                         | 500, dont au moins 60% de femmes et 40% de jeunes                                  |
| <b>OS 2. Des jeunes femmes et des jeunes hommes sont accompagnés vers l'insertion professionnelle</b>                                    | Nombre de jeunes insérés durablement sur le marché d'emploi comme salarié, auto-employé ou entrepreneur                                                              | 0                                         | 1250 jeunes avec un revenu > 600.000 FCFA/an (dont 50% jeunes femmes de 15-35 ans) |
|                                                                                                                                          | % des jeunes accompagnés bénéficiant de services de conseils et/ou de finance de l'OS1                                                                               | 0                                         | 80 %                                                                               |
| R5. Les acteurs impliqués dans les parcours de formation, d'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat des jeunes, sont renforcés | Evolution des capacités des centres de formation professionnelle appuyés (CET, CFPT, CFM, SAA, SIFA, 7 par région) sur base des critères convenus avec chaque centre | À définir au démarrage avec chaque centre | Une progression sur au moins 80% des critères pour chaque centre                   |
|                                                                                                                                          | Nombre de formateurs et gestionnaires de centres bénéficiant de RC en matière d'insertion et d'entrepreneuriat des jeunes (4 formateurs et 2 gestionnaires/centre)   | 0                                         | 100                                                                                |
| R6. L'offre de formation est mobilisée par les jeunes et intègre des stages en situation professionnelle                                 | Nombre de stagiaires encadrés par des structures privées, en incluant des parties prenantes de l'OS1                                                                 | ND                                        | 750                                                                                |
|                                                                                                                                          | Nombre d'apprenants bénéficiant du RC des formateurs et gestionnaires des centres                                                                                    | 0                                         | 2000                                                                               |
| R7. L'accès des jeunes aux emplois salariés dans les métiers porteurs des filières agropastorales, est facilité                          | Nombre de jeunes accompagnés dans leurs recherches d'emploi salarié                                                                                                  | 0                                         | 750                                                                                |
|                                                                                                                                          | Nombre de jeunes/stagiaires embauchés par les structures privées, en incluant les parties prenantes de l'OS1                                                         | 0                                         | 250                                                                                |
| R8. Le parcours entrepreneurial ou d'insertion en auto-emploi des jeunes, est amélioré                                                   | Nombre de plans d'affaires réussis (avec obtention de financement)                                                                                                   | 0                                         | 1500                                                                               |
| <b>OS 3 : Développer un environnement favorable aux systèmes alimentaires durables</b>                                                   | Satisfaction des acteurs sur l'amélioration de l'environnement                                                                                                       | Enquête au démarrage                      | 50% des acteurs mentionnent une amélioration au moins dans 3 domaines              |

|                                                                                                |                                                                                                                         |                                         |                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| R9. Le cadre politique et normatif est amélioré                                                | Nombre de textes et stratégies développés, introduits et adoptés                                                        | 0                                       | Au moins 5 documents (textes ; stratégies, ..) élaborés de manière inclusive, dont au moins 3 validés et adoptés |
| R10. Les capacités des acteurs publics dans leur rôle de développement des CdV sont renforcées | Evolution des capacités /performances sur base des critères convenus avec chaque type d'acteur                          | À définir au démarrage avec les acteurs | Une progression sur au moins 80% des critères pour chaque acteur                                                 |
| R11 Les capacités des Interprofessions et des organisations d'élèves sont renforcés            | Evolution des capacités et niveau de fonctionnement des IPs (sur base de différents critères convenus avec les acteurs) | À définir au démarrage avec les acteurs | Une progression sur au moins 80% des critères                                                                    |
|                                                                                                | Nombre d'initiatives de plaidoyer des OPELS faïtières appuyé                                                            | NA                                      | Au moins 3 initiatives sur des thématiques clés                                                                  |
| R12 Des infrastructures structurantes sont réalisées et leur fonctionnement accompagné         | % d'infrastructures construites dans le cadre de l'intervention qui sont fonctionnelles et bien gérées                  | NA                                      | 100% des infrastructures réalisées sont opérationnelles                                                          |
| R13 L'innovation est promue et pilotée au sein des chaînes des valeur                          | Nombre d'innovations développées, et adoptées qui contribuent à la durabilité des systèmes alimentaires                 | NA                                      | Au moins 5 innovations développées, dont au moins 3 ont été adoptées                                             |
|                                                                                                | Nombre de (a) publications, (b)ateliers, (c)conférences, (d)études et recherche-action appuyé par l'intervention        | NA                                      | Au moins 10 documents/événements sur des thématiques prioritaires                                                |

### 3.5 Intervention 4 Pilier 3 “Pôle Sécurité-Développement Torodi”

| Changements visés                                                                                                                                                                                    | Indicateurs                                                                                                                                                                                                                                                              | Valeurs de base                                                                                                                                                                                                                     | Valeurs cibles                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OS : La population du département de Torodi bénéficie d'un environnement stabilisé, d'une cohésion sociale renforcée et d'un meilleur accès aux services publics de base.</b>                     | # d'incident sécurité sur le département<br><br>Perception positives des FDS par les populations du département<br><br>Perception positive de l'Etat par les populations locales                                                                                         | Perception Study Interdepartmental Contextual Analysis of the area of Torodi (2/22) : 50% de la population de Torodi a une perception très positive de la présence de FDS (42% perception positive)<br><br>Etudes perception LASDEL | Stabilisation/baisse du nombres d'incidents dans le département de Torodi<br><br>Maintien /augmentation de la perception positive |
| R1. Les communes de Torodi et Makalondi sont accompagnées dans la préparation de PDC et PIA dans une approche de dialogue avec les populations (y compris les populations nomades)                   | # personnes formées à l'élaboration des PDC (désagrégées par genre et âge)<br><br>#PDC et PIA élaborés et validés<br><br># d'actions inscrites dans les PDC qui sont priorisées dans les PIA                                                                             | PDC non actualisés                                                                                                                                                                                                                  | PDC disponibles et validés par CC et tutelle pour 2023<br><br>PIA disponibles et validés par CC et tutelle                        |
| R2. Les autorités locales (préfecture, communes, chefs traditionnels) sont appuyées dans la mise en œuvre de leurs PDC et PIA dans le respect des orientations définies par les autorités nationales | # projets d'investissements inscrits dans les PDC (dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation, de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement, des marchés, etc) et mis en œuvre<br>NB : ces indicateurs pourront être affinés sur base des PDC et PIA. | 0 projets réalisés avec l'aide de l'intervention                                                                                                                                                                                    | 16 projets priorisés dont 11 pour la commune de Torodi et 5 pour Makalondi                                                        |

|                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                           |                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| R3. Les autorités locales sont appuyées dans la réalisation d'actions à impacts rapides renforçant le rôle et la présence de l'Etat sur le département | # projets d'infrastructures à impact rapides et prioritaires pour les populations sont exécutés dans les 18 premiers mois de l'intervention                                                                                                                                  | o projets du PIA                                                                          | 10 projets à impact rapide du PIA réalisés avec l'appui de l'intervention                                                                                                    |
| R4 : Les acteurs locaux sont accompagnés et soutenus dans des activités de cohésion sociale et de sensibilisation de la paix                           | <p>Nombre de caravanes de la paix organisés dans le département</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées avec les caravanes</p> <p>Nombre de réunions de dialogue entre chefs de cantons, autorités religieuses et les citoyens organisés avec l'appui de l'intervention</p> | <p>o caravane de la paix</p> <p>o personne touchée</p> <p>o réunion avec les citoyens</p> | <p>Au moins 5 caravanes de la paix</p> <p>Au moins 100 personnes touchées par caravane</p> <p>Au moins 5 réunions des chefs traditionnels et religieux avec les citoyens</p> |
| R5 Les capacités de contrôle du territoire et de mobilité de la Police nationale est améliorée (sur financement NDICI)                                 | Cfr dossier EU                                                                                                                                                                                                                                                               | Cfr dossier EU                                                                            |                                                                                                                                                                              |

## 4. Risques principaux et mesures de mitigation

### 4.2 L'analyse des risques

| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) <sup>11</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x<br>impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risques généraux (au niveau du portefeuille)                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |                 |                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| La situation d'insécurité <sup>12</sup> (installation des réseaux djihadistes, des groupes armés divers, l'instabilité et le non-fonctionnement de l'état...) met en danger les équipes d'intervention opérant dans les zones géographiques concernées et limite tout déplacement sur le terrain (Etude FRAME: fragilité sécurité) | 2                     | 4               | 8                             | Renforcer la coopération sécuritaire au sein de team Belgium et l'approche 3D<br>Collaboration et coordination entre PTF sur la situation sécuritaire<br>Suivi et évaluation rapproché de la situation par l'officier sécurité: collecte d'information, analyse de la situation, anticiper des risques<br>Mise à jour des plans sécuritaire<br>Imposer des mesures de sécurité adaptées: ajuster des emplacements des missions de terrain<br>définir un cadre organisationnel adapté et flexible , possibilité d'ajuster les zones d'intervention et la localisation des UG |
| Une augmentation de l'instabilité politique (FRAME: fragilité sécurité)                                                                                                                                                                                                                                                            | 2                     | 4               | 8                             | Suivre la situation : collecte d'information, analyse et anticiper les risques (officier sécurité)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

<sup>11</sup> Les dimensions de risque seront précisées dans la note de guidance 'risques'

<sup>12</sup> La situation sécuritaire imprévisible et volatile en général au Niger, et plus particulièrement dans la zone de Torodi, a de multiples incidences au niveau programmatique et opérationnel surtout pour le suivi des programmes.

Enabel a récemment adopté des mesures supplémentaires dans le domaine de la sécurité.

Les règles de déplacement et le travail dans certaines zones surtout pour le déplacement des expatriés suivent des protocoles stricts (zones déconseillées, voyages sous escorte militaire et non militaire, déplacement en avion privilégié).

Enabel s'appuie également sur des critères de choix et des conditions préalables pour les zones géographiques, qui peuvent évoluer dans le temps. Le choix d'agir dans des zones à risques relativement élevés requiert une analyse relative aux 'coûts versus bénéfices' pour les populations vulnérables, la sécurité du personnel, la sécurisation des sites et les coûts de transaction -notamment pour le suivi-évaluation à distance et/ ou par des instances tierces.

Les missions locales par des collègues nationaux, la société civile, des relais locaux et des autorités locales sont privilégiés. Ceci entraîne moins de suivi direct sur le terrain et davantage des regroupements des partenaires et bénéficiaires dans les lieux sécurisés.

Finalement, face à la possibilité d'une évolution rapide du contexte sécuritaire, Enabel met en place des systèmes de suivi et des équipes en capacité de prise de décisions rapides et d'adaptations continues pour le bien des personnes et des interventions.

| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) <sup>11</sup>                                                                                                                                                                                                    | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                |                       |                 |                            | Coordination et pilotage en étroite collaboration avec les instances nationales et locales qui informent et alertent en cas de conflits/ problèmes<br>Collaboration avec des organisations locales qui informent et alertent<br>Organiser régulièrement des réunions de coordination dans des zones d'intervention                         |
| Les changements climatiques avec comme effet une augmentation de l'insécurité alimentaire, des conflits de terres, des conflits d'eau et une migration vers des villes ou vers l'extérieur du pays<br>(FRAME: fragilité environnement/ climat) | 4                     | 3               | 12                         | Coordination avec le portefeuille climat<br>Collaboration en cas de crises avec des agences humanitaires (ONG, agences NU, agences étatiques, ..) suivant une approche triple NEXUS                                                                                                                                                        |
| La perpétuation de la crise liée au COVID ou autre crise sanitaire majeure                                                                                                                                                                     | 3                     | 3               | 9                          | S'informer sur la situation et agir auprès des groupes cibles pour minimiser les risques (quarantaine, minimiser les déplacements, ..)<br>Avec l'intervention 'santé' Enabel a accès facile aux informations                                                                                                                               |
| Le processus de décentralisation est retardé et ne permette pas que les services fonctionnent bien et exécutent leurs rôles régaliens (FRAME: fragilité politique/ gouvernance)                                                                | 2                     | 3               | 6                          | Travailler en étroite collaboration avec les services décentralisés et déconcentrés<br>Renforcer les structures étatiques<br>Faire un suivi rapproché et informer en cas de besoin les comités de pilotage<br>Faire du plaidoyer au niveau du gouvernement                                                                                 |
| Forces et capacités de la société civile (redevabilité, représentation politique, voice and accountability)<br>(FRAME: fragilité politique)                                                                                                    | 3                     | 3               | 9                          | Respecter l'approche de droits Identification des opérateurs de la société civile<br>Intensifier une approche participative et responsabiliser les acteurs de la société civile                                                                                                                                                            |
| La multiplicité des bailleurs et des approches ainsi que le manque de coordination de leurs actions (FRAME: fragilité sociétal)                                                                                                                | 3                     | 3               | 9                          | Coordination avec les bailleurs et ONGs intervenant dans les zones et assurer une synergie<br>Participation dans des groupes thématiques bailleurs pour coordonner les PTF et influencer les approches<br>Signaler des différences en approches sur le terrain et organiser des tables rondes ou autres fora pour harmoniser les approches |
| La problématique des personnes déplacées internes (migrations des personnes des zones de conflits vers des zones d'intervention)                                                                                                               | 3                     | 3               | 9                          | Suivre la situation ensemble avec les autorités locales<br>Développer des actions supplémentaires pour faire face à cette problématique                                                                                                                                                                                                    |

| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) <sup>11</sup>                                                                                                                           | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pilier 1 – Intervention Santé                                                                                                                                         |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Risques de développement / durabilité                                                                                                                                 |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Le MSP/P/AS n'arrive pas à respecter ses engagements financiers pour appuyer l'AM et sa politique de gratuité                                                         | 2                     | 5               | 10                         | Appui institutionnel à l'INAM<br>Coordination des PTF<br>Lobbying auprès du Fonds commun                                                                                                                                                                                         |
| Le MSP/P/AS n'arrive pas à mettre en place une politique uniforme qui couvre la politique de gratuité et la protection sociale sous une seule entité institutionnelle | 3                     | 4               | 12                         | Appui institutionnel à l'INAM<br>Coordination des PTF<br>Organiser et participer à des tables rondes et des fora d'échanges<br>Organiser des visites vers d'autres pays où les assurances maladies et les politiques de gratuité fonctionnent<br>Lobbying auprès du Fonds commun |
| La population n'adhère pas suffisamment à l'AMD                                                                                                                       | 2                     | 5               | 10                         | Sensibiliser et communiquer dans des fora divers en utilisant des moyens de communication adaptés<br>Travailler avec les diasporas<br>Impliquer les leaders d'opinion et les autorités décentralisées                                                                            |
| Le MSP/P/AS ne fournit pas le personnel en quantité / qualité suffisante dans les zones d'intervention                                                                | 2                     | 4               | 8                          | Bonne collaboration avec les instances concernées<br>Suivre la situation et informer le COPIL en cas de problèmes<br>Lobbying                                                                                                                                                    |
| Le MSP/P/AS ne s'approprie pas le modèle défendu par le projet                                                                                                        | 2                     | 5               | 10                         | Investir dans le dialogue avec le SG / directions<br>Coordination des PTF<br>Organiser des plate-formes et tables rondes<br>Organiser des visites d'échanges                                                                                                                     |
| Risques opérationnels                                                                                                                                                 |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Les contrats de subsides viennent en retard et empêchent la continuité pour le FBR / AMD                                                                              | 3                     | 5               | 15                         | Le projet en cours démarre les préparations dès Octobre 2021                                                                                                                                                                                                                     |
| L'insécurité cause des retards importants dans la mise en œuvre                                                                                                       | 3                     | 4               | 12                         | Garantir un bon suivi de la mise en œuvre<br>Travailler avec des nationaux sur le terrain<br>Communiquer et informer les instances concernées<br>Informé le COPIL                                                                                                                |
| Une coordination insuffisante entre les 2 grands Interventions (offre                                                                                                 | 2                     | 4               | 8                          | Mission S&L                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) <sup>11</sup>                                                                                                                | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| et demande) du projet mène à des incohérences, voire des conflits qui paralysent l'exécution                                                               |                       |                 |                            | Coordination par le CPM                                                                                                                                                        |
| La mauvaise conduite de l'ingénierie sociale fausse les principes de mise en œuvre                                                                         | 2                     | 4               | 6                          | Investir dans le S&E<br>Visites de terrain fréquentes                                                                                                                          |
| Pilier 1 – Intervention Education                                                                                                                          |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                |
| Risques de développement / durabilité                                                                                                                      |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                |
| Les réformes au niveau du MEN en ce qui concerne le recrutement et la formation du personnel enseignant viennent en retard                                 | 3                     | 3               | 9                          | Suivre la mise en œuvre des réformes<br>Informé et communiquer le progrès sur le terrain<br>Appuyer la mise en œuvre en cas de besoin                                          |
| Les communes n'assurent pas leurs nouveaux mandats vis-à-vis des établissements secondaires sous leur tutelle                                              | 3                     | 4               | 12                         | Impliquer les communes avec une approche faire faire<br>Faire un suivi rapproché et transparent des communes<br>Organiser des rencontres<br>Faire du lobby envers les communes |
| Un climat relationnel humain émousse l'objectivité des animateurs du projet dans le ciblage des zones, des personnes et des activités à réaliser           | 1                     | 3               | 3                          | Impliquer les différentes instances et garantir la transparence dans la sélection                                                                                              |
| La sûreté de l'emplacement des sites des collèges ruraux (actes de donation,                                                                               | 1                     | 4               | 4                          | Vérifier que des actes de donation officiels des terrains abritant les collèges ruraux pilotes existent                                                                        |
| Risques opérationnels                                                                                                                                      |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                |
| Des retards significatifs sont enregistrés dans la réalisation des infrastructures au niveau des collèges ruraux pilotes.                                  | 3                     | 3               | 9                          | Veiller à un suivi rigoureux des chantiers<br>Sélection et contractualisation des opérateurs                                                                                   |
| Il y a une instabilité des équipes pédagogiques au niveau des collèges ruraux pilotes durant la recherche-action.                                          | 4                     | 7               | 12                         | Faire un plaidoyer auprès du SG pour garantir la stabilité du personnel pédagogique durant la recherche-action.                                                                |
| La mauvaise conduite de l'ingénierie sociale fausse les principes de mise en œuvre                                                                         | 2                     | 3               | 6                          | Investir dans le S&E<br>Visites de terrain fréquentes                                                                                                                          |
| Risques juridiques                                                                                                                                         |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                |
| Un accident survient lors de la participation des élèves à une activité de l'intervention, entraînant une poursuite des parents des victimes potentielles. | 2                     | 8               | 12                         | Les élèves étant mineurs, veiller à faire signer des formulaires d'autorisation parentale pour tout élève participant à une activité en dehors de l'établissement              |

| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) <sup>11</sup>                                                                                                                                                               | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                           |                       |                 |                            | scolaire en conformité avec les principes de Protection de l'Enfant. Prévoir aussi une assurance dans le budget des activités nécessitant un déplacement physique des élèves.                                                                                       |
| Pilier 2 -Intervention Agropastoralisme et entrepreneuriat des jeunes                                                                                                                                     |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Risques de développement / durabilité                                                                                                                                                                     |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Une grave sécheresse ou des inondations peuvent survenir et modifier les priorités des partenaires vers des actions d'urgence, plutôt que des actions plus structurantes comme définies dans le programme | 3                     | 2               | 6                          | -travailler en étroite collaboration avec le portefeuille climat, qui met le focus sur des actions de résilience climatique et gestion des ressources naturelles                                                                                                    |
| Les acteurs les plus forts au niveau de certains maillons ne sont pas prêts à investir dans des modèles plus inclusifs et des relations plus équitables entre acteurs                                     | 2                     | 4               | 8                          | -Renforcer les acteurs les plus faibles pour mieux pouvoir dialoguer et négocier des contrats Diversifier les opportunités de marché pour les promoteurs à petite échelle<br>Investir dans la mise en relation des acteurs et la recherche des win-wins             |
| Une épidémie de maladies animales (p.ex. la grippe aviaire, ...) avec un impact important sur la santé et la mortalité animale, et la situation socio-économique des éleveurs                             | 2                     | 4               | 8                          | -investir dans le suivi épidémiologique et des services de santé animale, en coordination avec d'autres acteurs                                                                                                                                                     |
| La non harmonisation des approches de financement mises en place par différents intervenants /PTFs diminue la motivation des promoteurs d'adhérer au mécanisme promu par le FISAN.                        | 2                     | 2               | 4                          | -Investir dans la concertation entre les différents intervenants<br>-Renforcer le FISAN dans son rôle de pilotage                                                                                                                                                   |
| Refus ou réticence des Institutions Financières d'allouer des crédits à plus long terme, ou à certains groupes cibles, comme les jeunes                                                                   | 3                     | 3               | 9                          | -renforcer les IFS dans leur compréhension des besoins du secteur et du groupe cible<br>-garder une certaine flexibilité et adapter la stratégie si le groupe cible n'est pas atteint ou des investissements nécessaires pour le développement des CDV pas financés |
| Mauvais ciblage des porteurs de projets (critères subjectifs, interventionnisme politique, opportunisme/chercheurs de subvention parmi les jeunes, jeunes non motivés ou sans vocation, etc.)             | 2                     | 3               | 6                          | -Disposer de critères objectifs pour le ciblage et les utiliser rigoureusement ;<br>- Conduire une campagne d'information-sensibilisation accessible à tous;<br>- Impliquer les communes                                                                            |
| Faible appropriation des projets par les promoteurs ou                                                                                                                                                    | 2                     | 4               | 8                          | -Bien cibler les jeunes (ingénierie sociales, aspirations                                                                                                                                                                                                           |

| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) <sup>11</sup>                                                                                                  | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| abandon/décrochage des jeunes en formation/parcours d'insertion                                                                              |                       |                 |                            | et intentions/ambitions/projets des jeunes, etc.) et les impliquer à toutes les étapes de leur parcours entrepreneurial ou d'insertion;<br>-Assurer un suivi-accompagnement efficace, flexible et durable des jeunes (au moins 12 mois).                                       |
| Création d'emplois qui ne sont pas « décents » (AGR, travail de subsistance, revenus inférieurs à 600 000 F CFA/an)                          | 2                     | 3               | 6                          | -Privilégier les projets qui génèrent des revenus ≥ 600 000 F CFA et éviter donc les petites AGR classiques<br>- Bien cibler les jeunes et les métiers porteurs et au besoin mettre à l'échelle les idées des projets des jeunes afin d'atteindre le revenu critique souhaité; |
| Manque de volonté politique pour faire avancer et adopter les réformes dans le secteur nécessaire pour la compétitivité des filières locales | 2                     | 3               | 6                          | Collaboration avec les organisations professionnelles et le secteur privé pour inciter l'Etat à adopter les réformes                                                                                                                                                           |
| Manque de volonté des collectivités locales de maintenir et bien gérer les infrastructures                                                   | 2                     | 4               | 8                          | -Assurer que les collectivités locales portent le processus dès la priorisation des infrastructures,<br>-Renforcement des organisations professionnelles des filières pour inciter les collectivités locales à maintenir les infrastructures                                   |

| Pilier 3 - Intervention Approche Intégrée (risques spécifique pour la zone de Torodi)                                                                                                                                                                                                                           |                       |                 |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP)                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Probabilité:<br>1 à 5 | Impact<br>1 à 5 | Sévérité*<br>Prob x impact | Mesures de mitigation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| La situation d'insécurité (installation des réseaux djihadistes, des groupes armés divers, l'instabilité et le non-fonctionnement de l'Etat, ...) met en danger les équipes d'intervention opérant dans les zones géographiques concernées et limite tout déplacement sur le terrain (frame fragilité sécurité) | 2                     | 4               | 8                          | Renforcer la coopération sécuritaire au sein de Team Belgium et l'approche 3D ;<br>Collaboration et coordination entre PTF sur la situation sécuritaire ;<br>Suivi et évaluation rapproché de la situation par le Security Advisor : collecte d'information, analyse de la situation, anticiper des risques ;<br>Mise à jour régulière des plans sécuritaires ;<br>adaptation des mesures de sécurité selon les besoins<br>Adopter une approche <i>low profile</i> et visibilité minimale dans la zone d'intervention |
| L'incertitude dans le maintien du G5 Sahel et sa perte d'influence suite à la situation politique et sécuritaire au Mali pourraient constituer du pain béni pour les groupes terroristes qui profiteraient de l'incompréhension politique entre les Etats des 3 Frontières                                      | 3                     | 4               | 12                         | La présence de la force Takuba et de l'opération Nya constitue une contribution appréciable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Une augmentation de l'instabilité politique (frame fragilité sécurité)                                                                                                                                                                                                                                          | 2                     | 4               | 8                          | Suivre la situation : collecte d'information, analyse et anticiper les risques (officier sécurité)<br>Coordination et pilotage en étroite collaboration avec les instances nationales et départementales qui informent et alertent en cas de conflits/ problèmes<br>Collaboration avec des organisations locales qui informent et alertent<br>Organiser régulièrement des réunions de coordination dans des zones d'intervention                                                                                      |
| Les changements climatiques avec comme effet une augmentation de l'insécurité alimentaire, des conflits de terres, des conflits d'eau et une migration vers des villes ou vers l'extérieur du pays (frame fragilité environnement/ climat)                                                                      | 4                     | 3               | 12                         | Coordination avec le portefeuille climat et la GMV<br>Collaboration en cas de crises avec des agences humanitaires (ONG, agences NU, agences étatiques, ...) suivant une approche triple NEXUS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Le processus de décentralisation est retardé et ne permet pas que les services fonctionnent bien et exécutent leurs rôles régaliens (frame fragilité politique/ gouvernance)                                                                                                                                    | 2                     | 3               | 6                          | Travailler en étroite collaboration avec les services décentralisés et déconcentrés<br>Renforcer les structures étatiques (communes,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

|                                                                                                                                                     |   |   |    |                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                     |   |   |    | préfecture et services déconcentrés) et collaborer de manière étroite avec le Conseil départemental de développement<br>Faire un suivi rapproché et informer en cas de besoin les comités de pilotage<br>Faire du plaidoyer au niveau du gouvernement |
| Société civile généralement faiblement structurée (redevabilité, représentation politique, voice and accountability)<br>(Frame fragilité politique) | 3 | 3 | 9  | Respecter l'approche de droits Identification des opérateurs de la société civile<br>Intensifier une approche participative et responsabiliser les acteurs de la société civile                                                                       |
| La multiplicité des bailleurs et des approches ainsi que le manque de coordination de leurs actions (frame sociétal)                                | 3 | 3 | 9  | Coordination avec les bailleurs et ONGs intervenant dans la zone et assurer une synergie (via le Conseil départemental de développement)<br>Participation dans des groupes thématiques bailleurs pour coordonner les PTF et influencer les approches  |
| La problématique des personnes déplacées internes (migrations des personnes des zones de conflits vers des zones d'intervention)                    | 3 | 3 | 9  | Suivre la situation ensemble avec les autorités locales (conseil départemental de développement et communes)<br>Développer des actions supplémentaires pour faire face à cette problématique                                                          |
| Pôle sécurité-développement                                                                                                                         |   |   |    |                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Risques de développement / durabilité                                                                                                               |   |   |    |                                                                                                                                                                                                                                                       |
| La situation sécuritaire ne permet pas de mettre en œuvre l'intervention                                                                            | 3 | 5 | 15 | Priorisation des activités défense<br>Priorisation déploiement des FSI<br>Travail à travers le conseil départemental de sécurité<br>Travail à travers les institutions locales pour réduire la visibilité                                             |
| Faiblesse des capacités des autorités locales pour mettre en œuvre les plans de développement communaux                                             | 2 | 4 | 8  | Unité de projet prend en charge les marchés publics et la supervision des travaux<br>Renforcement des capacités                                                                                                                                       |
| Les infrastructures publiques financées par l'intervention sont ciblées par les GANE                                                                | 2 | 5 | 10 | Travail de sensibilisation via les influenceurs locaux<br>Priorisation des activités de cohésion sociale<br>Recommandations des analyses d'économie politique guident la mise en œuvre de l'intervention                                              |
| La composante militaire ou l'appui au FSI n'est pas mis en œuvre (par manque de financement, problème politique, etc.)                              | 2 | 5 | 10 | Coordination 3D (BE)<br>Dialogue politique pour engagement des FAN<br>Recherche de financement complémentaire pour FSI                                                                                                                                |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |   |   |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| L'intervention est une cible des GANE                                                                                                                                                                                                                                                             | 3 | 5 | 15 | Faible visibilité des acteurs externes (exécution via autorités locales)<br>Coordination via le conseil départemental de sécurité<br>Volet militaire et FSI                                                                                                                                                                                             |
| Les actions répressives et violentes ainsi que les exactions et violations des droits humains commises par certains membres des forces de défense et de sécurité contribuent à générer les risques de non-coopération de la population avec les institutions de l'Etat, et à une insécurité aiguë | 3 | 4 | 12 | Les FSI sont formées au respect des droits de l'homme et font attention aux risques d'exaction                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Mauvaise perception de l'intervention par les populations (nuît à l'image de l'Etat par les populations)                                                                                                                                                                                          | 2 | 5 | 10 | Invisibilité d'Enabel et du bailleur et mise en lumière des autorités locales<br>Mesure des perceptions des populations suivies via monitoring d'économie politique de la situation sur le département.<br>Mise en œuvre d'actions à impact rapide (quick win)                                                                                          |
| Le risque de stigmatisation et marginalisation de certains groupes ethniques constitue une menace sérieuse pour la mise en œuvre des actions du projet                                                                                                                                            | 3 | 3 | 9  | Les missions de sensibilisation effectuées par les caravanes avec l'implication des leaders locaux pourraient atténuer ce risque                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Risques opérationnels</b>                                                                                                                                                                                                                                                                      |   |   |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Capacité à mobiliser du personnel en capacité de se déployer à Torodi                                                                                                                                                                                                                             | 3 | 5 | 15 | Recherches ciblées tant au Niger que dans les réseaux Enabel<br>Favoriser les RH nationales (stratégie d'invisibilité)                                                                                                                                                                                                                                  |
| Déplacement vers et dans le département de Torodi sont rendus compliqués à cause de la situation sécuritaire, ce qui impacte la mise en œuvre et le suivi des activités                                                                                                                           | 3 | 4 | 12 | Travail en "remote" (via les autorités locales, entrepreneurs locaux, etc.)<br>Concertation et communication régulières avec les parties prenantes sur place (autorités, ONG, etc.)<br>Multiplication des sources pour la triangulation des informations sécuritaires (Défense, FAN, FSI, parties prenantes)<br>Suivi rapproché par le Security Advisor |
| Capacité de mobilisation d'entrepreneurs locaux pour exécuter les travaux                                                                                                                                                                                                                         | 2 | 4 | 8  | Utilisation d'entrepreneurs de la région/du département<br>Liste d'entreprises ayant collaboré dans le cadre du projet SOSESTA                                                                                                                                                                                                                          |

|                                                                                                                                                                                                                                                     |   |   |    |                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mauvaise qualité des infrastructures pour cause de difficulté pour l'équipe du projet d'assurer le suivi qualitatif des travaux                                                                                                                     | 2 | 4 | 8  | Recruter des bureaux d'études pour assurer le suivi des chantiers<br>Favoriser les RH infra nationales (déplacements facilités)<br>Contacts réguliers avec les BE et les entrepreneurs |
| Risque d'inflation des prix de l'énergie et des matériaux nécessaire aux constructions                                                                                                                                                              | 4 | 3 | 12 | Révision de la planification financière à soumettre au COPIL et au bailleur                                                                                                            |
| Non financement de la seconde séquence du projet qui visera à compléter la première (finalisation emprises et équipement de la police) et à appuyer la gendarmerie (construction d'une emprise pour un escadron mobile – 200 hommes – et équipement | 2 | 4 | 8  | Cohérence stratégique des PTF<br>Dialogue politique et stratégique                                                                                                                     |

## 5 Modalités

### 5.1 Outils de mise en œuvre

Le portefeuille Niger fait l'objet d'une Convention Spécifique entre le Royaume de Belgique et la République du Niger établie dans le cadre plus général de la Convention Générale<sup>13</sup> de coopération au développement entre les deux pays. Par une convention de mise en œuvre (CMO) entre l'Etat belge et Enabel établie conformément au contrat de gestion en vigueur, l'Etat belge confie à Enabel la mise en œuvre du portefeuille.

L'exécution des interventions du portefeuille Niger se fait donc sous la responsabilité d'Enabel dans une logique de partenariat avec les autorités nationales et locales concernées et en impliquant aussi étroitement d'autres acteurs de la sphère (para-)publique de la société civile et du secteur privé.

En plus de la **mise en œuvre directe** par ses équipes d'intervention et l'apport en expertise sous différentes formes, Enabel, selon le cadre législatif et réglementaire applicable :

- peut sous-traiter des opérations (services, travaux et fournitures) à des opérateurs économiques via des **marchés publics** ;
- peut recourir à l'octroi de **subsides** au niveau des Interventions du portefeuille pour lesquels des organismes publics ou privés ont des mandats et compétences spécifiques ;
- peut recourir à la coopération horizontale non-institutionnalisée à travers deux instruments :
  - des **accords de coopération** avec d'entités publiques de droit public belge ou européen au niveau des domaines du portefeuille pour lesquels ces entités disposent des expertises spécialisées à valeur ajoutée évidente ;
  - des **conventions de coopération** avec des organismes onusiens au niveau des Interventions du portefeuille pour lesquels ils ont des mandats et compétences spécifiques.

### 5.2 Gouvernance du portefeuille

Tenant compte du contexte pays, de l'environnement multi-acteurs, du ciblage géographique et de l'ancrage des interventions, un dispositif organisationnel équilibré sera mis en place au niveau du portefeuille. Il vise un pilotage, un suivi et une exécution efficaces des interventions et une gestion adéquate des relations partenariales établies.

Le pilotage politique du portefeuille est assuré par le **Comité Mixte Paritaire de Concertation**<sup>14</sup> (CMPC). Il veille à la cohérence stratégique globale du portefeuille, apprécie son état d'avancement général et prend, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires à sa réorientation en conformité avec le cadre légal réglementaire (CS)<sup>15</sup>.

Le CMPC se réunit au minimum une fois par an ou sur demande d'une des parties (Belgique/Niger). Il est co-présidé par le Directeur-général pour la Coopération au Développement (DGD) du SPF Affaires étrangères (ou par celui qu'il désigne) pour la partie belge et par le MAEC

<sup>13</sup> l'accord-cadre (2003) qui établit la relation générale entre le Royaume de Belgique et la République du Niger en matière de développement

<sup>14</sup> Conformément à la Convention Spécifique

<sup>15</sup> Le CMPC assure le suivi des objectifs visés par le portefeuille, se prononce sur les changements éventuels des objectifs globaux et spécifiques et les indicateurs y relatifs et des glissements du budget entre les différentes interventions ayant un impact budgétaire supérieur à 15% du budget total du portefeuille et de l'affectation de la réserve.

pour la partie nigérienne. Un représentant d'Enabel est membre du comité. Sa composition finale est convenue entre les deux parties.

De façon régulière et informelle, afin de s'échanger et se partager des informations stratégiques de diverse nature, la Représentante d'Enabel participe aux réunions de coordination interne au poste de l'Ambassade. Dans le même esprit de 'one roof', la RR et le HoC de l'Ambassade de la Belgique se concertent mensuellement autour du portefeuille bilatéral et mandats pour tiers dans le cadre de la coopération nigéro-belge, et chaque quadrimestre, les intervention managers informent le HoC par rapport à un état de lieux par intervention<sup>16</sup>.

Au niveau de chaque intervention du portefeuille **un Comité de Pilotage (CoPil)** sera mis en place. Il se charge du suivi et de l'orientation globale des interventions au niveau stratégique. Outre Enabel (coprésidents) le CoPil regroupe les principales parties prenantes étatiques impliquées dans l'intervention. Les modalités pratiques de fonctionnement du CoPil seront décrites dans un ROI, à valider lors de la première réunion du comité<sup>17</sup>.

Au niveau opérationnel, un dispositif de gouvernance sera établi pour le nouveau portefeuille afin d'assurer la gestion et la coordination des opérations, et la mobilisation efficace des expertises et ressources diverses en appui à l'ensemble des parties prenantes.

Un **Comité Technique (CoTech)** sera mis en place au niveau de chaque intervention pour assurer le pilotage et le suivi au niveau opérationnel. Il servira également d'espace d'échanges d'information et de concertation pour les acteurs concernés.

Au niveau de chaque intervention, **une Unité de Gestion (UG)** sera opérationnalisée par Enabel pour assurer la mise en œuvre quotidienne des opérations. Dirigée par un.e intervention manager (dépendant de la composition du pilier) elle sera composée d'une petite équipe technique permanente, des experts mobilisés ponctuellement et d'une équipe de gestion administrative et financière. Une partie des ressources humaines sera partagée avec d'autres interventions du portefeuille bilatéral ou pour tiers. La composition complète des UG est spécifiée dans le chapitre ressources humaines.

Afin d'assurer au mieux l'organisation et le suivi des opérations dans le **contexte d'insécurité** au Niger, des dispositions opérationnelles adaptées seront prises. Il s'agit notamment d'une forte mobilisation des acteurs locaux (NGO...) et des mécanismes de gestion et de monitoring à distance.

Notons encore que pour des raisons de bonne coordination, de synergie et de complémentarité entre acteurs, les parties prenantes des interventions du portefeuille prendront également part aux **mécanismes de coordination et de concertation mis en place par les autorités du Niger** et leurs partenaires (groupes sectoriels, groupes techniques thématiques, ...).

### 5.3 Monitoring, évaluation, capitalisation et audit

---

<sup>16</sup> Voir 3.1.5. Intervention Santé: "Dans le cadre de Team Belgium, il existe des mécanismes de concertation informels. L'ambassade, la représentation Enabel et l'IM (et/ou d'autres experts internationaux) se rencontrent régulièrement, de préférence au moins de manière trimestrielle, afin de mieux comprendre ensemble quels sont les enjeux exactement et quelles sont les marges de manœuvre dans le dialogue. Enabel, en coordination avec l'Ambassade, se concerte avec les autres PTF pour des dossiers techniques et/ ou stratégiques, mais elle devrait être épaulée par l'expertise belge locale (expertise Enabel). Enabel propose un moment de concertation, à définir ensemble, par mois pour que l'ambassade reste au courant des évolutions. Selon des dossiers spécifiques et à des moments opportuns, le travail en équipe belge pourra s'intensifier temporairement."

<sup>17</sup> Se réunira semestriellement de façon ordinaire. Des réunions ad hoc sont organisées en cas de nécessité. Enabel assurera le secrétariat des réunions.

La Coopération gouvernementale et ses partenaires reconnaissent l'importance du monitoring, de l'évaluation et de l'apprentissage, dans la gestion des résultats de développement. Cette importance se traduit dans ce portefeuille par un ensemble intégré d'instruments et d'approches, visant à générer des informations pertinentes et fiables.

Ces instruments et approches permettront aux acteurs et parties prenantes de contribuer aux résultats de développement (1) en prenant des décisions basées sur des données factuelles, (2) en améliorant en continu les stratégies et activités mises en œuvre, (3) en étant redevable envers les parties prenantes concernées et (4) en assurant un suivi de la performance de développement. Par ailleurs, ils prennent en compte les questions d'apprentissage stratégique pour la Coopération gouvernementale.

Le budget tel que prévu dans ce portefeuille est ajusté afin de permettre la bonne application de ces instruments et approches.

Au niveau du portefeuille, les instruments prévus sont l'évaluation stratégique menée en fin d'exécution, les rapports annuels du portefeuille ainsi que la revue à mi-parcours.

Au niveau des interventions, les instruments prévus sont constitués d'une part du suivi continu de la performance (baseline, monitoring continu, endline survey...) et d'autre part d'un ensemble d'activités portant sur la gestion et le partage des connaissances. Ces activités comprennent une réflexion systématique basée sur la recherche-action, l'apprentissage par les pairs, le développement de communautés de pratiques ou encore la capitalisation d'expériences. Ces exercices sont appuyés par un pool d'experts internes à Enabel.

Un MEL Officer (Monitoring, evaluation & learning officer) par pilier du portefeuille veillera à garantir l'existence, la qualité, la fiabilité et l'adaptation du système de monitoring et d'apprentissage sur les résultats de développement au niveau de chaque domaine d'intervention.

Enfin, l'ensemble des interventions constituant ce portefeuille feront l'objet d'audits financiers externes en fonction de l'évolution du portefeuille et des risques constatés. Deux audits par interventions ont été budgétés.



## 5.4 Modification du portefeuille

- Le suivi stratégique des objectifs de l'intervention sera assuré par le Comité Mixte Paritaire de Concertation selon les dispositions prévues dans la Convention Spécifique.
- Les modifications de l'intervention ayant un impact sur les dispositions de la Convention Spécifique doivent être concertées au préalable entre les Parties et seront confirmées par un échange de lettres.